



14EME FORUM OUEST-AFRICAIN SUR LA GOUVERNANCE DE L'INTERNET

THEME : "VIABILITE NUMERIQUE : INNOVATIONS EN MATIERE DE DONNEES EN VUE DE LA REPRISE POST-COVID"

SESSION HYBRIDE

26 – 27 MAI 2022

COMMUNIQUE

[VERSION ORIGINALE : ANGLAIS]

Nous, les participants au 14^{ème} Forum ouest-africain sur la gouvernance de l'Internet (WAIGF), réunis au Ghana et en ligne, les 26 et 27 mai 2022, pour le compte des structures de gouvernance de l'Internet des quinze (15) pays ci-après : Bénin, Burkina Faso, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone et Togo,

Avec la participation et l'appui des partenaires suivants : Commission de la CEDEAO, Union Africaine, UNDESA, AFRINIC, ICANN, Secrétariat IGF, ISOC, META, PRIDA, Fondation World Wide Web et A4AI,

- Rappelant les résultats des éditions précédentes du Forum ouest-africain de gouvernance de l'Internet, tenues respectivement à Accra, Dakar, Lagos, Freetown, Abidjan, Abuja, Niamey, Cotonou, Ouagadougou, Banjul, ainsi qu'en mode virtuel/en ligne,
- Reconnaisant que la connectivité au dernier kilomètre demeure un défi dans la région et qu'il est possible de le surmonter en investissant dans les réseaux communautaires ;
- Considérant la nécessité d'un accès à coût abordable et d'une connectivité significative, ainsi que d'un renforcement des capacités des utilisateurs de l'Internet, notamment des jeunes, pour éviter la colonisation numérique ;
- Reconnaisant que les fausses informations et la désinformation sont particulièrement nocifs pour les groupes de populations ayant un faible niveau de culture numérique ;
- Reconnaisant que les défis liés à la cybersécurité ne donnent pas lieu à une réglementation suffisante en Afrique de l'Ouest ;
- Reconnaisant le rôle important joué par les parlementaires dans l'écosystème de l'Internet ;
- Reconnaisant que la région Afrique de l'Ouest a fait preuve de résilience dans sa réponse aux défis liés à la pandémie de COVID-19 et devrait mettre à profit les acquis de la numérisation ;

1) Annonçons que :

- a) La 15^{ème} édition du Forum se tiendra en 2023 en Côte d'Ivoire ;
- b) Le WASIG et l'IGF des Jeunes de l'Afrique de l'Ouest seront organisés en prélude au WAIGF ;
- c) Un volet Parlementaire sera joint au processus du WAIGF 2023 ;

2) Recommandations :

a) Au titre de la viabilité numérique :

- i. Appelons les Etats membres à combler la fracture numérique et œuvrer en priorité à promouvoir l'alphabétisation numérique du citoyen ouest-africain moyen et faire en sorte que les populations soient connectées et qu'elles soient informées et en sécurité lorsqu'elles sont en ligne ;
- ii. Encourageons les initiatives d'itinérance entre les réseaux pour permettre d'atteindre le dernier kilomètre dans la région.
- iii. Exhortons les Etats membres à veiller à une plus large prise en compte de la dimension genre dans les TIC, grâce à un soutien à l'autonomisation des femmes, des personnes vivant avec un handicap et d'autres groupes marginalisés.
- iv. Invitons les Etats membres à s'efforcer de mettre en place des environnements favorables à la création d'emplois et à la génération de richesses, en s'appuyant sur les technologies émergentes.
- v. Exhortons les Etats membres à encourager l'innovation en matière de données, en prévision de la reprise post-COVID, ainsi qu'à inscrire la viabilité numérique au centre des stratégies nationales et régionales de transformation numérique.
- vi. Appelons les Etats membres à accroître la représentation des acteurs, en encourageant les approches de bas en haut et en réactivant les accords multipartites.

b) Concernant la cybersécurité et la confiance

- i. Exhortons les Etats membres à adopter les meilleures pratiques et mettre en œuvre, en ce qui concerne les données, des cadres réglementaires propres à favoriser la confiance.
- ii. Appelons les Etats membres à adopter une approche axée sur l'ensemble de la société (c'est-à-dire, coordonner les activités des différents ministères et agences, de la société civile, etc.) pour les réponses aux problématiques de la cybersécurité.
- iii. Invitons les Etats membres à poursuivre les efforts d'éducation civique et de sensibilisation pour contribuer à l'hygiène numérique des citoyens.

- iv. Appelons vivement les Etats membres à veiller à prendre en compte la bonne gouvernance et la responsabilité dans le cadre des stratégies de politique et des activités de mise en oeuvre, du gouvernement et du secteur privé.

**c) S’agissant de l’innovation en matière de données et de la vie privée
(Volet parlementaire)**

- i. Reconnaissons la nécessité d’améliorer la législation relative aux données et d’harmoniser celle concernant la protection des données et de la vie privée dans l’ensemble de la région.
- ii. Exhortons les Etats membres à combler l’écart entre la législation existante et celle mise en œuvre par les opérateurs de télécommunications et les organismes d’application de la loi de la région.
- iii. Invitons les Etats membres à promouvoir le plaidoyer et le renforcement des capacités des législateurs nationaux, en ce qui concerne les droits et responsabilités en matière de confidentialité des données.
- iv. Encourageons la ratification et la mise en application d’instruments régionaux tels que la Convention de l’Union Africaine en matière de cybersécurité et de protection des données personnelles (Convention de Malabo).
- v. Appelons les Etats membres à faciliter la collaboration et le partage de meilleures pratiques en matière d’innovation et de protection de données, à travers des accords multi-acteurs.
- vi. Prions vivement les Etats membres de sensibiliser les citoyens sur leurs droits et responsabilités dans les espaces en ligne, en particulier la nécessité d’en comprendre les termes et conditions d’utilisation.
- vii. Encourageons la collaboration entre les équipes d’intervention d’urgence en informatique (CERT) de la région, dans les efforts de promotion du partage de l’information.
- viii. Encourageons les Etats membres à créer des systèmes interopérables sur les plateformes gouvernementales, en vue de rationaliser les processus de collecte de données.

d) Sur la question de l’inclusion numérique

- i. Exhortons les Etats membres à chercher des solutions aux déficiences des infrastructures numériques dans nos pays, en invitant de nouveaux acteurs et en leur octroyant des licences, y compris les petites sociétés communautaires ciblant les zones éloignées.
- ii. Encourageons les Etats membres à mettre en place des fonds de service universels, lorsqu’ils ne sont pas disponibles, en vue d’optimiser l’utilisation des systèmes et d’assurer la responsabilité en matière d’utilisation.

e) S'agissant du Pacte numérique mondial des Nations Unies

- i. Appelons la région CEDEAO à participer au Pacte numérique mondial des Nations Unies, afin d'identifier les domaines prioritaires pour l'Afrique de l'Ouest. Parmi les domaines spécifiques clés à examiner durant la session figurent la coopération numérique pour la création de richesses et la réduction de la pauvreté ; la définition de mesures et de critères de responsabilité au titre du pacte numérique mondial, ainsi que la coopération dans le domaine des politiques portant sur les monnaies numériques émergentes.
- ii. Exhortons les Etats membres à encourager l'implication de multiples parties prenantes dans les processus de formulation de politique.

Ghana – Réunion hybride, 27 mai 2022
WAIGF 2022
